

COMPTE-RENDU
de la réunion du 11 JUILLET 2015.

Étaient présents : Mme HURLIN Cathia, Mrs FISCHER Didier, DEBRIN Jean-Luc, MATHIEU Dominique, DE PAOLIS Sylvio, HOFF Jean-Pierre, ZANGA Frédéric et CUCHE Sébastien.
Représentant la majorité des membres en exercice.

Membres absents excusés : Mme KASIDIS Estelle, Mrs JEANJEAN Lillian et BIZZARRI Pascal.

Membres absents :

Délibération N° 2015-025

Convention avec le Département de la Moselle pour la pose de coussins berlinois sur la RD 155J en agglomération.

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de convention adressée par le Département de la Moselle pour la pose de coussins berlinois sur la RD 155J en traversée de village.

Dans ces termes, le Département de la Moselle autorise la commune à installer dans la rue du Bon Vin, deux coussins berlinois ainsi que la signalisation horizontale et verticale conformément à la réglementation.

L'entretien et la gestion du dispositif seront à la charge de la commune.

La réception des travaux aura lieu en présence du Département. A cette suite, un procès-verbal contradictoire sera établi.

L'opération de déneigement sur ce dispositif sera effectuée par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE la présente convention dans les conditions précisées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

Délibération N° 2015-026

Revalorisation de la tarification du rôle eau.

Vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune doit réaliser des travaux de mise en conformité de son réseau eau. De ce fait, il s'avère nécessaire d'appliquer une revalorisation du prix de l'eau ainsi que de l'abonnement compteur.

Il présente à cet effet à l'assemblée trois options :

1° - Augmentation du m3 eau de 3 centimes (abonnement compteur inchangé)

Gain pour la commune : 318.27 €

2° - Augmentation du m3 eau de 3 centimes et abonnement compteur de 2 €.

Gain pour la commune : 534.27 €.

3° - Augmentation du m3 eau de 7 centimes et abonnement compteur de 2 €.

Gain pour la commune : 958.63 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de retenir l'option 3° en revalorisant le prix du m3 eau et abonnement compteur comme suit :

1^{re} tranche de 1 à 150 m3.....1.00 euros.

2^{eme} tranche à compter de 151 m3.....0.80 euros.

Abonnement compteur25.00 euros.

DECIDE d'appliquer la revalorisation à compter du 25 SEPTEMBRE 2015.

DIVERS et INFORMATIONS.

- NEANT

A Craincourt, le 19 JUN 2015.

Le Maire :

Didier FISCHER

